

Un centre de formation sur le parc d'activités du Bois-de-Plaisance

« **P**ROMÉO souhaite acquérir un terrain de 26 000 m² environ sur le parc d'activités du Bois-de-Plaisance, rapporte Renza Fresch, la vice-présidente de l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) en charge du dossier. Il s'agit d'un terrain situé en vitrine par rapport à la N 31. » Après SMW Automotive, Catimel Bois et la Poste, le parc d'activités du Bois-de-Plaisance, à Venette, s'apprête donc à accueillir une nouvelle enseigne. Proméo, émanation de l'UIMM, est né l'an dernier de la fusion de deux organismes de formation professionnelle bien connus : l'Aforp et le Sifor.

Déjà propriétaire des centres de Beauvais (14 000 m²) et de Senlis (11 000 m²), Proméo n'est en revanche que locataire des bâtiments qu'il utilise dans la cité impériale. « Dans Compiègne, l'organisme de formation se déploie sur deux sites, précise Renza Fresch. Les langues sont enseignées à l'Hypérior et le reste sur la zone de Royallieu. L'ensemble des bâtiments s'étend sur 3 800 m² avec, notamment, une partie



COMPIEGNE, CENTRE DE FORMATION PROMÉO. Organisme destiné aux jeunes et aux adultes, Proméo souhaite maintenant développer à Venette son offre de formation pour les professions du tertiaire et les métiers industriels. (DR.)

atelier très sous-dimensionnée, qui bloque actuellement le développement des activités. »

« Nous devrions accueillir 400 élèves qui travailleront en alternance »

Proméo souhaite acquérir les terrains du Bois-de-Plaisance en vue de dimensionner le site de Compiègne à hauteur des deux autres centres du département et, ainsi, de compléter son offre de formation dans les métiers du tertiaire et vers les métiers industriels. « Le projet n'est pas encore totalement arrêté, confie Florent Roussel, responsable de la communication de Proméo. Mais nous espérons pouvoir intégrer nos nouveaux locaux en 2010. Dans un premier temps, nous devrions accueillir 400 élèves qui travailleront en alternance. Une progression de 5 % par an est ensuite prévue chaque année. » Le montant de la transaction pour l'achat du terrain s'est élevé à 520 000 €.

FRÉDÉRIC NORMAND